



Puissalicon

Le bulletin d'information



Janvier 2022



Mesdames, messieurs,
Chers concitoyens,

Un nouveau bulletin municipal pour vous informer et vous montrer que, malgré une crise sanitaire qui n'en finit pas, l'action municipale n'a pas faibli et a permis la réalisation de projets importants en 2021 : la cantine et garderie scolaire, la station d'épuration et la remise en état de chemins et de ruisseaux suite aux intempéries de 2019.

J'aimerais profiter de cette tribune pour rendre hommage à nos agents communaux grâce auxquels l'ensemble de nos services fonctionnent ; ce sont des hommes et des femmes qui démontrent chaque jour leur attachement et leur engagement au service de tous. Qu'ils en soient ici remerciés dans ces périodes difficiles.

Pour notre part, nous allons poursuivre l'élaboration du futur plan local d'urbanisme, la mise en accessibilité des bâtiments communaux et l'aménagement de la route de Lieuran.

Pour 2022, d'autres projets doivent se concrétiser : la construction de la résidence « Seniors », la rénovation énergétique de la salle du peuple, la création d'une police pluricommunale et l'installation d'une vidéo surveillance. Et puis, avec la régie intercommunale « eau et assainissement », nous allons pouvoir avancer sur le futur raccordement en eau potable de notre commune.

Je terminerai en vous adressant, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur, avec une pensée particulière pour nos viticulteurs victimes du gel en avril 2021.

Le maire
Michel Farenc

Sommaire	Page
<i>Les vœux du maire</i>	1
<i>Sommaire</i>	2
<i>Aide-mémoire</i>	2
<i>Ode à Puissalicon</i>	3
<i>Finition du pignon Barthez</i>	4
<i>Mes Alertes</i>	4
<i>Élections 2022</i>	4
<i>Rezo pouce</i>	5
<i>Extinction de l'éclairage public</i>	5
<i>Les petits pas LAEP</i>	5
<i>Soutènement de chemins ruraux</i>	6
<i>Commémoration du 11 novembre</i>	7
<i>Inauguration de la cantine-garderie</i>	8-9
<i>Inauguration de la station d'épuration</i>	10
<i>La balayeuse</i>	10
<i>Concours photos à la médiathèque</i>	11
<i>Sécurité & incivilités</i>	12
<i>Travaux d'accessibilité</i>	13
<i>Aide alimentaire</i>	13
<i>Tribune libre</i>	14
<i>Visite du Père Noël aux écoles</i>	15
<i>Un geste pour la lutte contre le cancer</i>	15
<i>Nouvel entrepreneur</i>	15
<i>Réparateur de cycles</i>	15
<i>Chantier d'insertion</i>	16
<i>Coup de chapeau</i>	17
<i>Les élagueurs</i>	17
<i>État civil</i>	18
<i>Conseils aux consommateurs</i>	19
<i>PLU</i>	20
<i>Dématérialisation des autorisations d'urbanisme</i>	20
<i>Notifications de la Mairie</i>	20

Aide-mémoire

Coordonnées Mairie

Place de la Barbacane

34480 Puissalicon

 **04 67 36 69 50**

secretariat@puissalicon.fr

<https://puissalicon.fr/>

Ecole : **04 67 36 23 29**

Médiathèque : **09 67 02 11 78**

biblio.puissalicon@orange.fr

Secours

SAMU – SMUR : **15 ou 112**

Gendarmerie : **17**

Gendarmerie Servian : **04 67 39 10 20**

cob.servian@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Pompiers : **18 ou 112**

Centre antipoison Hérault : **04 91 75 25 25**

Urgence par SMS pour les sourds et malentendants : **114**

Violences conjugales : **3919**

Dépannage

Astreinte service des eaux : **06 76 62 55 59**

Dépannage gaz GRDF : [0 800 47 33 33](https://www.grdf.fr/particuliers/urgence-depannage/infocoupure)

Info coupure gaz :

<https://www.grdf.fr/particuliers/urgence-depannage/infocoupure>

Dépannage Enedis :  **09 72 67 50 34**

Ode à Puissalicon

Notre beau village

Qu'ils soient marseillais ou bretons

De Paris, ou bien de Lyon

Tout le monde est d'accord, on est heureux à Puissalicon

Puissalicon, un charmant village ...

Dame ! nous avons un château du moyen-âge

Entre-nous, il y a parfois quelques petits grincements

Une belote, une partie de pétanque, cela suffit pour un arrangement

Le soir venu, sitôt les lampadaires allumés

Notre église, ainsi que la mairie entièrement rénovée

Nous font rêver, aux champs Elysées (« hum ! j'ai un peu quiché sur la pédale ») je continue ...

Notre village est coquet, ses rues étroites ses larges avenues

Le nouvel arrivant, sent qu'il fait bon vivre

L'étincelle du bien donne la joie, et nous fait rire ...

Pour le 14 juillet sur la Promenade, de grandes tables sont dressées.

Du gros rouge, saucisses et sardines grillées sont au menu de cet agréable banquet.

Les jeunes avec le sport se couvriront de gloire.

Nous serons heureux de partager leur victoire.

Notre campagne est belle en toutes saisons

La vigne est reine dans la région

Salut aux viticulteurs, leur travail mérite une place sur le Podium

J'avais oublié de vous parler de notre beau et grand foyer

Les anciens, les aînés, Monsieur le maire, messieurs les députés (Oh pardon Messieurs le conseillers) et à peu près

Nous voici tous rassemblés, aujourd'hui, c'est la fête de l'amitié

Qu'elle soit longue la chaîne, solide les maillons

La décision est prise, nous nous retrouverons

Puissalicon, il y a vingt-cinq ans, tu m'as reçu comme un grand ami

Je suis fier de vivre dans ce beau pays

Sincèrement, en ce jour, je te dis Merci !

Texte de Monsieur Roger Caule écrit vers 1990

Oncle de Madame Claudette Barrachina

Nouvelle entrée du village



Une très belle réalisation que le ravalement du pignon de la maison de Monsieur et Madame Barthès suite à la démolition du 185 avenue de Béziers dans le cadre de la rénovation de la route de Lieuran.

Pensez à vous inscrire

mesalertes.fr 
Service d'alertes citoyen

 Recevez les alertes et les actualités locales qui vous intéressent par SMS

Inscrivez-vous en ligne, c'est simple et gratuit !

Météo, spectacle, bus scolaire, ...  Connectez-vous sur **mesalertes.fr**

C'est vous qui choisissez

Concrètement, comment faire ?

-  1 Rendez-vous sur le site mesalertes.fr
-  2 Indiquez le code postal de la commune
-  3 Sélectionnez les thématiques qui vous intéressent
-  4 Renseignez votre adresse, votre numéro de mobile et votre e-mail
-  5 Votre compte est activé ! Connectez-vous avec les identifiants communiqués par e-mail.



Élections 2022

Présidentielle	1er tour : 10 avril 2022
	2d tour : 24 avril 2022
Législatives	1er tour : 12 juin 2022
	2d tour : 19 juin 2022

Un lien utile pour les infos sur le site service public:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Inscription sur les listes électorales jusqu'au **4 mars 2022**



Rezo Pouce

DES TRAJETS DU QUOTIDIEN ENTRE VOISINS



Un nouveau mode d'autopartage, l'autostop entre voisins.

Puissalicon comptera 4 points de rencontre. Le stade, l'avenue de Béziers, la route d'Espondeilhan et la Promenade.

Pour plus de renseignements : <https://rezopouce.fr/>.

L'application « Rezo Pouce » est téléchargeable sur :



Extinction de l'éclairage public la nuit



Après le test du jour de la nuit, le 9 octobre dernier, la Mairie a mis en place depuis le 1 décembre 2021 et pour 6 mois l'extinction de l'éclairage public de 00:00 à 05:00 heures.

Une économie substantielle améliorera la bonne gestion des finances municipales dans l'intérêt de tous les citoyens.

<https://puissalicon.fr/index.php/2021/11/17/experimentation-de-lextinction-de-leclairage-public-a-partir-du-1er-decembre-2021-de-0h-a-5h-pour-une-duree-de-6-mois/>

Les petits pas

à Puissalicon



Depuis le début décembre, l'animation de nos enfants par l'association « *Les petits pas* » se déroule dans la Médiathèque tous les vendredis de 08:30 à 12:30 heures.

Avec le soutien de

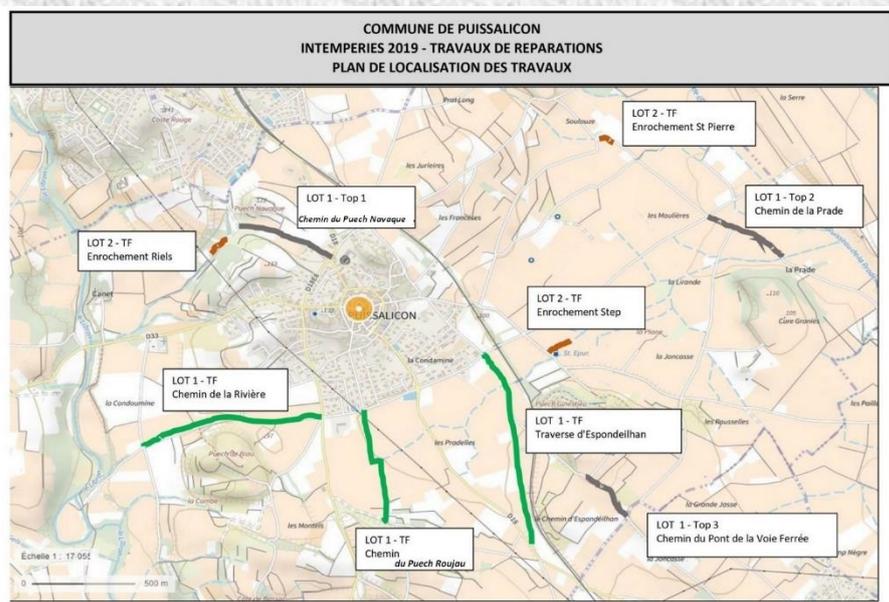


Intempéries 2019

Soutènement de chemins

Suite aux intempéries de 2019, le département de l'Hérault vient en aide à la commune de Puissalicon à hauteur de 80 % des travaux de réfection de la couche de roulement et des travaux de confortement et de soutènement. Les 20 % restant à charge de la commune. Le coût total des travaux s'élève à 158.680 €, le département intervenant pour 126.945 €.

À la suite des travaux de réfection de la couche de roulement concernant le chemin du Puech Navaque, le chemin de la Rivière, le chemin du Puech Roujou ainsi que la traverse d'Espondeilhan, les travaux de confortement et de soutènement des chemins au ruisseau de Riels, au ruisseau de La Lirande (Station d'épuration) et près du château de Saint-Pierre de Serjac ont été terminés dans les meilleurs délais.



Commémoꝛation du 11 novembre

Mesdames et messieurs les élus,
Monsieur le représentant de l'église catholique,
Mesdames et messieurs,
Chers enfants,

Je voudrais remercier chacun d'entre vous d'être présent autour de notre monument aux morts, érigé après la première guerre mondiale, en hommage aux soldats puissaliconnais morts au combat de 1914 à 1918.

Je salue aussi les membres de la musique intercommunale qui nous accompagnent aujourd'hui, comme ils le font d'ailleurs depuis de nombreuses années, et qui, par leur présence, honorent le souvenir de nos soldats.

Le temps a passé mais ces noms gravés dans la pierre demeurent à jamais. Les premières commémorations ici même dans les années 1920 rassemblaient des femmes devenues veuves, des enfants désormais sans père, des parents dépouillés de leur fils, des familles amputées d'un frère, d'un oncle, d'un cousin, que sais-je encore.

On peut facilement imaginer que tout le village de Puissalicon était là où nous sommes aujourd'hui, à se soutenir les uns les autres, dans un élan de fraternité. Pas un ne devait manquer ! Ces noms que nous disons à haute voix aujourd'hui avaient pour nos concitoyens d'après-guerre, un visage, un sourire, une voix dont il fallait accepter dorénavant le vide et l'absence. Il a dû falloir beaucoup d'années à ces anciens puissaliconnais pour panser toutes ces blessures, des blessures qui n'ont, certainement, jamais pu se refermer.

Aujourd'hui, nous sommes une poignée à venir rendre hommage à ces hommes qui sont à la fois des martyrs et des héros d'une époque douloureuse et terrifiante. Nous sommes ce matin une poignée à entretenir ce devoir de mémoire, mais nous le faisons avec respect et dignité parce que nous savons que le sacrifice de ces hommes ne doit tomber ni dans l'oubli, ni dans l'ignorance.

Et puis, devant ce monument aux morts, devant l'histoire de cette guerre, il nous appartient de réfléchir au monde que nous voulons laisser aux futures générations, et quel chemin politique nous devons prendre pour que la France demeure une terre de paix et de liberté.

Nous avons nous-mêmes reçu cet héritage, nous nous devons, à notre tour, de le transmettre. L'histoire de notre nation nous ramène sans cesse vers tous ceux qui ont combattu au prix de leur vie pour nous permettre de vivre libres aujourd'hui.

Quand on arpente nos cimetières, ici comme ailleurs, on retrouve souvent les visages de ces combattants sur des tombes anciennes. Sous leurs photos en tenue militaire on voit alors leur grade et la mention « mort pour la France ». Ces portraits sont souvent encore de bonne qualité, ils nous dévoilent des hommes jeunes et beaux dont la vie malheureusement s'est arrêtée sur un champ de bataille.

Peut-être faut-il voir dans la conservation de ces portraits sur ces tombes un siècle plus tard, une réparation du temps pour donner à ces soldats une vie plus longue, cette vie qu'ils n'ont pas connue et dont ils ont été privés.

Nous rassembler autour de ce monument aux morts, c'est témoigner de notre reconnaissance à nos soldats, c'est montrer notre attachement à la paix et à nos valeurs républicaines, c'est aussi tirer les leçons du passé pour mieux préparer notre avenir.

Mesdames et messieurs, nous pouvons être fiers de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui ont combattu pour nous, qui ont fait l'histoire de la France où se sont empilées des années parfois cruelles, parfois exaltantes.

Tous ces combattants nous ont apporté une qualité de vie qu'on ne peut pas nier, une qualité de vie que nous nous devons aujourd'hui de préserver et de transmettre.

Je vous remercie de votre attention.

Michel Farenc
Maire



Inauguration de la cantine-garderie

8 décembre 2021

Monsieur le Sous-Préfet de Béziers Pierre Castoldi,
Monsieur le vice-président du conseil départemental Vincent Gaudy,
Madame la conseillère départementale Severine Saur,
Monsieur le président des Avants Monts Francis Boutes,
Mesdames et messieurs les maires, chers collègues,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs, chers concitoyens,

C'est avec un immense plaisir que je vous accueille aujourd'hui à Puissalicon pour l'inauguration de notre nouvelle cantine et garderie scolaire. Je vous prie d'excuser monsieur le député Christophe Euzet, messieurs les sénateurs Hussein Bourgi et Henri Cabanel, les représentants de la région Occitanie et madame la conseillère départementale Julie Garcin Saudo qui ne pouvaient pas être présents en cette fin d'après-midi.

Mesdames et messieurs, le bâtiment que vous venez de découvrir aura mobilisé beaucoup de matière grise, de talents mais aussi beaucoup d'argent public. Ce

projet qui est né lors de notre dernière mandature, avait trois ambitions : la première, c'était de remplacer une cantine scolaire exigüe qui nécessitait deux services, seulement 35 élèves pouvaient y accéder. La seconde ambition était de récupérer une salle occupée par la garderie en vue d'une éventuelle ouverture de classe, nos effectifs atteignant maintenant 130 élèves. Et notre dernière volonté était de reconstruire deux bâtiments communaux en très mauvais état qui jouxtaient l'école. Une partie était constituée d'une remise agricole dont nous étions propriétaire depuis très longtemps et l'autre partie d'une maison vigneronne achetée spécialement pour ce projet.

Le résultat est somme toute remarquable et s'insère parfaitement au bout de notre promenade emblématique à côté de notre école construite au début du siècle dernier. Pour mener à bien ce projet, nous avons fait appel au CAUE ; je salue Patrick Buffard qui est parmi nous et qui nous a conseillés et accompagnés jusqu'au choix de l'architecte. Et permettez-moi donc de féliciter le maître d'œuvre de ce magnifique ensemble, Alexandre Senac et son équipe montpelliéraine, BET Funrock, ALD ingénierie et ARCOTEC.

Une étape importante pour réaliser un tel projet a été la recherche de financement grâce à des dossiers bien ficelés par notre secrétaire général. Et là bien entendu, toute notre gratitude ira à l'Etat avec une subvention DETR de 250.000 euros, au département de l'Hérault avec une aide de 97 000 euros, la communauté de communes des Avants Monts avec une subvention de 20 000 euros et la région Occitanie avec une aide de 15 000 euros, le reste étant financé par un emprunt de la commune à hauteur de 500 000 euros.



Je me dois aussi de citer les 14 entreprises héraultaises qui ont été choisies et qui ont réalisé ce nouveau bâtiment : pour la démolition, c'est JM démolition à Béziers, le gros œuvre Le Marcory à Clermont L'Hérault, la charpente SOP 34 à Saint Georges D'Orques, les façades Catala à Béziers, l'étanchéité SBE à Villeneuve les Béziers, les menuiseries extérieures Gautreau à Canet, les menuiseries intérieures BH Agencement à Béziers, les cloisons isolation plafonds Avignon et Plac'olonzac aux Aires, les revêtements de sol Technic sol à Montbazin, la serrurerie Jaskofer à Puissalicon, la peinture Raysséguier à Caux, l'ascenseur Orona à Montpellier, l'électricité Vernus à Capestang et le chauffage plomberie sanitaire à DM Energie à Pézenas. Tout cela, sous le contrôle de deux bureaux, Apave à Boujan et Dekra à Montpellier.

Pour être complet, je voudrais vous signaler aussi que nos agents communaux et intercommunaux ont participé en effectuant des travaux d'aménagements dans la nouvelle cour.

Ainsi, l'argent public investi dans ces entreprises héraultaises, montre à quel point nos collectivités restent un acteur important dans l'activité économique locale. Cela donne aussi une réponse concrète aux impôts que nous payons tous et qui nous reviennent aujourd'hui sous la forme d'un nouveau bâtiment communal.

Mesdames et messieurs, malheureusement, notre capacité financière ne nous permet pas de sortir des réalisations comme celle-là chaque année, mais les soutiens financiers sont déterminants et rythment nos investissements. Sans eux, nos réalisations seraient deux à trois fois moins importantes, deux à trois fois moins rapides. L'état, la région, le département, la communauté de communes sont de vrais partenaires que je tiens ici à remercier, au nom de mon conseil municipal et au nom de tous les puissaliconnais et de toutes les puissaliconnaises



Et puis un projet qui touche à notre jeunesse revêt toujours une satisfaction particulière. Offrir à nos enfants ou petits-enfants des lieux éclairés, conviviaux, colorés, nous rend particulièrement heureux. L'école reste pour ces jeunes élèves la première expérience hors de leurs familles, un endroit qui mérite toute notre attention, toute notre bienveillance et pour lequel nous ne pouvons pas économiser nos efforts. Donner à nos enfants les meilleures conditions d'accueil et de travail pour que leur apprentissage de la vie en société se passe du mieux possible, voilà notre ambition et notre défi d'élus.

Je terminerai en pensant aux générations qui ont connu des bâtiments scolaires un peu plus austères, voire lugubres, pas bien chauffés, encore moins climatisés. Mais aujourd'hui, grâce au concours de vous tous, nous pouvons être fiers d'offrir à nos enfants des lieux où ils peuvent s'instruire, s'épanouir et grandir ensemble, de ces lieux qui créent des rencontres, des amitiés, de ces lieux enfin qui font les hommes et les femmes de demain.

Un grand merci à vous

Michel Farenc
Maire

Fréquentation journalière

Cantine : ± 80 enfants

Garderie : ± 30 enfants, le matin
± 36 enfants, le soir



Inauguration de la station d'épuration



En présence de messieurs Sylvain Hager, président de la Régie Eau et Assainissement, Thomas Garcia, son directeur, du maître d'œuvre Cétur, de monsieur le maire Michel Farenc, de quelques élus et du personnel technique des Avant Monts, la nouvelle station d'épuration a été inaugurée officiellement le 8 décembre.

La station est prévue pour une population de 1.950 habitants, ce qui permet de voir l'assainissement de nos eaux usées d'un bon œil. Pour preuve la limpidité de l'eau qui s'écoule dans le ruisseau La Lirande.

Inauguration de la station d'épuration de Puissalicon

Déroulement du chantier :



Janvier 2020 Juin 2020 Juillet 2020 Octobre 2020 Février 2021

La station d'épuration en quelques chiffres :

- Montant des travaux : 1 175 100,00 € HT
- Capacité de traitement : 1 950 EH
- Capacité hydraulique : 50 m³/h
- Capacité de traitement des boues : 117 kgMS/j

Les points clefs de l'installation :

- Une unité de déshydratation robuste et performante.
- Un procédé biologique éprouvé et fiable.
- Une déphosphatation physico-chimique pour un niveau de nitré et phosphore amélioré.



La balayeuse

Dorénavant, la balayeuse des Avant-Monts passera le mercredi dans notre commune toute la journée.

Vous êtes invités à laisser libre de tous véhicules les bords de trottoir et les devants de porte.

Merci pour votre compréhension.



Concours « photos » à la médiathèque

Du 21 octobre au 13 novembre 2021.

Un succès pour la première animation intitulée « AUTOMNE EN PHOTOS ».

Quinze habitants de la commune ont participé et une soixantaine de photos ont été exposées à la Médiathèque. Les trois enfants et les douze adultes ont été récompensés par un petit cadeau.

Ces photos ont superbement rendu les couleurs et les lumières de l'automne.

Une rencontre avec les photographes a permis de tous les féliciter.

Cette initiative sera reconduite dans les mois prochains.



Les rencontres de la médiathèque

Début décembre :

Rencontre/dédicace avec l'auteure Anne-Marie Reboulet qui nous a présenté son livre « ça sent bon dans les cuisines » avec les recettes de terroir.

Rappelons que Madame Reboulet a des racines Puissaliconnaises, elle est la petite fille de Monsieur Joseph Poujol dit Poujolet.

Ce livre remarquable est disponible en Médiathèque.

Depuis Octobre 2021

Nouvellement un atelier couture a vu le jour, animé par Madame Betty Bouttier.

Cet atelier réunit pour l'instant une dizaine de personnes.

Le mardi soir de 18h/19h30.

Samedi 15h/17h30.

Le club lecture poursuit ses rencontres (une dizaine d'adhérents) une fois tous les 2 mois.

Si des personnes sont intéressées, elles peuvent s'inscrire...

Service de portage de livres aux aînés et personnes ne pouvant se déplacer, chaque vendredi matin.

Un agent de la Médiathèque assure la distribution à domicile des ouvrages sollicités par les lecteurs. Ce service est gratuit.

Les ateliers numériques débuteront la deuxième semaine de mars selon les disponibilités de l'intervenante. Public ciblé à partir de 15 ans, plusieurs ateliers seront prévus en fonction des besoins de chacun.

Pour une meilleure organisation, il est souhaitable de se renseigner et de s'inscrire dès aujourd'hui à la Médiathèque afin de définir les ateliers ainsi que leur thème.

Pour plus de renseignements contactez : 09.67.02.11.78.

L'équipe de la médiathèque vous renouvelle ses meilleurs vœux pour 2022, que cette année soit riche en bonheur, en partage et en lecture.

Sécurité et incivilités

Un point positif concernant la taille des haies et autres arbustes gênant le passage des piétons sur les trottoirs. Suite à un petit rappel à l'ordre par Monsieur le Maire, plusieurs propriétaires ont élagué correctement leurs plantations envahissantes.

Dans la majorité des rues de Puissalicon, les riverains entretiennent impeccablement leurs plantations ce qui donne un beau cachet de notre village pour les visiteurs.

Concernant les poubelles, dans certains quartiers, c'est une honte de la part des riverains de ne pas rapatrier leur conteneur. C'est sans compter sur les amoncellements de sacs plastiques, de cartons hors des conteneurs et déposés à même le sol. A ces individus, je leur dis que les ripeurs ne sont pas leurs valets. Ces messieurs ont un travail pénible et la moindre des choses est de les respecter.

Côté voirie, rien ne s'améliore, toujours autant de stationnement interdit sur les trottoirs, en double file sur la chaussée et le long des lignes blanches de rive.

Il est souhaitable que chacun fasse un effort pour améliorer le vivre ensemble. Tout n'est pas parfait mais une petite action de chacun améliorerait la vie dans notre belle commune.

Une réponse à l'horizon 2022, des échanges sont engagés avec Puimisson pour la création d'une police pluricommunale et l'engagement d'agent de police municipale. Nos deux communes ont les mêmes soucis d'incivilités. La verbalisation sera la solution !



L'exemple à ne pas suivre !!!!!

Si vous ne maîtrisez pas le tri de vos déchets, téléchargez le Guide du tri sur le site du Sictom Pézenas-Agde.

<https://www.sictom-pezenas-agde.fr/wp-content/uploads/2016/12/SICTOM-guidedetri2016.pdf>

Michel Kuten
Conseiller délégué
Police, Sécurité et communication

Accessibilité

des locaux municipaux

Pour l'exécution des travaux d'accessibilité dans les locaux municipaux, certains dérangements sont envisageables. Principalement pour la construction des deux ascenseurs (mairie et écoles), travaux qui seront de longue durée. Pour les écoles, le maximum des travaux sera réalisé pendant les vacances scolaires.

TRAVAUX EN COURS D'EXECUTION

Ecole

- Un ascenseur
- Plusieurs rampes d'accès

Local des infirmières, rue de la Barbacane

- Rampe achevée – cloisons – habillage bâti
- Support – plafonds achevés
- Meuble évier posé
- Installation de sanitaire PMR
- Mise en place d'un garde-corps

Mairie

- Un ascenseur
- Rampe et perron d'accès
- Pose de bande podotactile

Régie de développement local (RDL)

- Carrelage et faïence en cours
- Installation de sanitaire PMR
- Rampe et perron d'accès

Salle omnisport

- Carrelage et faïence achevés
- Rampe et perron d'accès
- Pose de bande podotactile

Salle du peuple

- Réfection des sanitaires
- Pose de bloc WC et barre de transfert
- Rampe et perron d'accès
- Pose de bande podotactile

Vestiaire du stade

- Pose de bloc WC et douche
- Trottoir, rampe et perron d'accès
- Pose de bande podotactile

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'AIDE ALIMENTAIRE DU NORD BITERROIS

L'attribution de cette aide, réservée aux seuls habitants de la Commune, est soumise à certaines conditions de ressources et des charges du foyer.

Le demandeur devra remplir une fiche d'inscription, et fournir toutes pièces justificatives qui lui seront demandées pour l'étude du dossier.

CCAS ET SOLIDARITÉ

La priorité est donnée :

- Aux familles en difficulté (un seul revenu, SMIC, recherche d'emploi, chômeurs de longue durée avec ASS pour ceux ayant épuisé leurs droits au chômage, minima sociaux tels que le RSA, RSI, minimum vieillesse, etc...)
- Aux familles nombreuses avec personnes âgées ou handicapées à charge (allocation aux adultes handicapés, AAH, etc.).

Afin de vérifier vos droits et votre éligibilité, contactez le secrétariat de la Mairie au 04.67.36.69.50

Tribune libre

L'année 2021 est terminée. Toujours marquée par les aléas sanitaires, elle a vu le lancement du processus de validation du PLU. Sous cet acronyme « obscur » se cache un document qui va définir pour les 25-30 ans à venir les orientations que va prendre le village en matière de développement urbanistique. Il est donc essentiel que chacun d'entre nous prenne le temps de le consulter (en Mairie ou sur le site de la commune) et d'y apporter ses suggestions. Ce PLU en deviendra d'autant plus acceptable par tous s'il est construit consensuellement avec l'ensemble de la population. Nous regrettons, à ce titre, le peu de présence à la réunion de présentation en octobre.

Par-delà ce projet, force est de constater l'absence de projets fédérateurs au sein de la commune. Sur une année, le nombre de conseils municipaux a été limité au strict minimum. Les commissions ne se réunissant quasiment jamais (1 commission urbanisme, aucune commission patrimoine ni école ni CCAS), il reste difficile d'envisager une vision à long terme de ce que peut devenir ce village. Pourtant les actions de la mairie sont présentes sans la consultation de la commission notamment avec la lettre adressée aux parents par rapport au bruit et aux incivilités dans la nouvelle cantine. N'aurait-il pas été pertinent de faire appel à la commission pour trouver des solutions ensemble, de manière conjointe ? Tout est fait sans aucune communication.

Nous continuons à espérer que cela bouge en 2022.

Il est de bon ton en cette période de se contenter de souhaiter les meilleurs vœux pour l'année à venir. Nous y viendrons. Néanmoins, nous souhaiterions notamment pour la vie de ce village que cessent les incivilités toujours plus nombreuses :

- Comment peut-on oser laisser ses déchets sous la vierge, avenue de Béziers ?
- Quand va-t-on comprendre que les parkings mis à disposition ne sont pas là pour de la décoration ? A ce titre la création future de la Résidence Seniors en lieu et place d'un de ces rares parkings n'est pas de nature à nous rassurer. En effet, où pourront se garer les habitants du centre du village ?
- Quand va-t-on comprendre également que le centre du village n'est pas une poubelle, où traînent excréments d'animaux, masques et ordures de tout genre ?

La Mairie va-t-elle enfin agir pour lutter contre ces agissements ou se contenter d'effet d'annonces pour au final laisser faire ?

Nous souhaitons toutefois rester positif et espérer que cette année 2022 permette à notre village de poursuivre son développement. Sachons apprécier la vie associative, qui malgré les conditions, permet d'assurer du lien social entre tous. Sachons mettre en avant nos vigneronns et cave viticole afin que le savoir-faire local dépasse nos frontières. Soyons reconnaissant en la qualité de l'offre de restauration présente sur le village, c'est une richesse que nous nous devons de conserver.

A tous et toutes, notre Équipe vous souhaite une belle et bonne année 2022 et espère que vos projets aboutiront...

Les trois élus de la minorité, Cathy Palomares, Cyril Pages, Jean Marie Vigourous et l'équipe Ensemble
Construisons Puissalicon

Visite de Père Noël aux enfants des écoles

Le 17 décembre 2021 en début de matinée, le Père Noël a rendu visite aux enfants des écoles de Puissalicon.



Assisté par Monsieur le maire et des élus, le Père Noël est passé de classe en classe afin de distribuer un cadeau à chaque élève. Le Père Noël, nous a informé qu'il

était très content de son passage à Puissalicon et que les enfants étaient d'une grande gentillesse mais il a aussi appris que la veille lors d'un repas de Noël servi à la cantine, des élèves peu respectueux ont perturbé le bon déroulement de ce repas festif. Le Père Noël souhaite ne plus entendre parler de tels comportements.



Contre le cancer

Un geste pour la lutte contre le cancer

Pensez à apporter à la Mairie vos vieux téléphones portables ainsi que les cartouches jet d'encre usagées.

Les radiographies argentiques sont à remettre dans un cabinet de radiologie.

Nouvel entrepreneur : Loutys service

BONNET JACKY

Rénovation en tous genres,
entretien extérieur et intérieur

06 64 69 84 80 - jackouille.b@gmail.fr



Un nouveau fabricant et réparateur de cycles à Puissalicon - Alexis BOUTELOUP

Impasse du Figuier – 06 70 80 25 77

bouteloup.cycles@gmail.com

<http://bouteloupcycles.fr/>



Un geste vert
Contre le cancer

Ne jetez plus
la Ligue récupère



- Téléphones** portables
Dépôt : Mairie (Hérault)
- Cartouches** jet d'encre
Dépôt : Mairie (Hérault)
- Radiographies** argentiques
Dépôt : Cabinet de radiologie (Hérault)

Des questions ?
04 67 61 31 31
mobiligue34@gmail.com
www.ligue-cancer.net/cd34
www.facebook.com/laliguecontrecancer34



LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
HÉRAULT

Chantier d'insertion au cimetière

Une convention de chantier d'insertion a été signée entre l'Association dénommée PASSERELLES SYNERGIE, la Mairie de Puissalicon et la Régie de Développement Local (RDL).

Le chantier d'insertion consiste à réaliser des travaux d'aménagement du mur d'enceinte du cimetière et aménagement paysager des abords du cimetière près du parking à PUISSALICON

- Décroûtage et nettoyage des murs en pierre
- Renforcement des zones fragilisées
- Reprise des joints
- Débroussaillage et nettoyage des abords de route du cimetière
- Aménagement paysager du lieu

La nature de ces travaux a été validée par les services de l'Etat (DIRECCTE) : toute modification ou complément de travaux devra faire l'objet d'un nouveau dossier soumis à l'approbation de la DIRECCTE.

Les travaux désignés par la commune restent un support d'activité de chantier d'insertion : la réalisation dépendra des contraintes du chantier liées aux sorties en emploi et (ou) formation des personnes intervenantes.

Le chantier d'insertion a pour objet premier l'insertion sociale et professionnelle d'habitants du territoire du PLIE haut Languedoc et Vignobles durablement exclus du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi. Dans le cadre de cette action il est mis en œuvre des activités ayant principalement un caractère d'utilité sociale. Ces activités seront ici axées sur la préservation et l'aménagement d'espaces publics naturels ou bâtis. Cette action est une étape de mise en situation de travail pour les participants du PLIE. Elle est réalisée dans le cadre du P.L.I.E. Haut Languedoc et Vignobles.



La commune de PUISSALICON participera au financement de l'action sur les bases suivantes :

- Prise en charge des compléments de salaires CDD sur la durée de l'action (6 mois)
- Prise en charge des frais de mise à disposition par l'association PASSERELLES SYNERGIE du matériel de chantier (Bétonnière, seaux, pelles, marteaux)
- Prise en charge des matériaux nécessaires à la réalisation du chantier

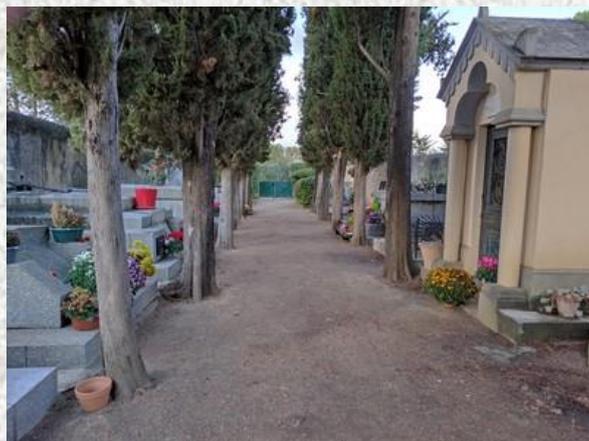
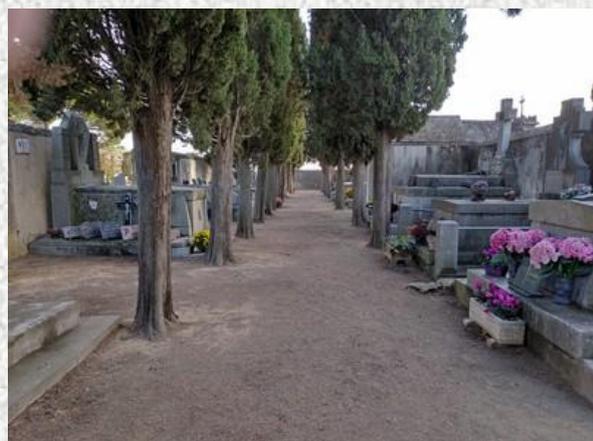
Evalués globalement à un montant global de 7.200.00 € hors matériaux. Les matériaux seront fournis par la commune. Le paiement à PASSERELLES SYNERGIE sera effectué par la mairie sur présentation de facture correspondant au montant réel des dépenses engagées à la fin du chantier.

Les financements des travaux consacrés directement à la réalisation de l'action développée dans le cadre de la présente convention pourront être inscrits en contreparties du Fonds Social Européen dans le cadre de la convention de subvention globale FSE 2014/2020.



Coup de chapeau !

Pendant le mois d'octobre, l'équipe technique municipale a passé un grand coup de balai et de râteau dans tout le cimetière afin que ce dernier soit on ne peut plus propre pour la fête de la Toussaint.



Les élagueurs des Avant-monts à l'ouvrage

En ce début d'année, l'équipe des élagueurs du Service Technique des Avant-Monts est à l'œuvre à Puissalicon pour la taille des platanes. Cette équipe effectue un travail de qualité malgré les risques encourus depuis la nacelle.



Etat civil 2021

Nom

Date

Naissances

MESTRE Anne-Lou	28/03/2021
PALACIO Lyvia	20/06/2021
DELABARRE Lucie	04/10/2021
MACHO Elio	04/10/2021
BREYSSE Ulysse	05/10/2021
PRADAL Marylou	09/10/2021
GARCIA Diégo	06/12/2021
BOYER Paloma	18/12/2021
MAURIN Romane	25/12/2021

Mariage

NOUGARET Alban et JOULIÉ Amandine	12/06/2021
ARGELIES François-Xavier et NEGRIER Astrid	26/06/2021
DELHON Louis-Adrien et AKAHANI Natsuko	12/08/2021

Pacsés

PALACIO Loïc et BARROIS Manon	26/01/2021
VARELA Julien et CASIMIR Charlène	10/06/2021
SPAGNOLETTI Daniele et CARTHERINE Elisa	16/08/2021
JORDAN Nicolas et THIERY Élodie	17/08/2021
GARDES Nicolas et GERMIS Charlotte	03/09/2021
MONTAGNÉ Dylan et GARY Anaïs	22/10/2021

Décès

GAYRAUD Robert	10/06/2021
PUY Marie José épouse MARTIN	29/06/2021
DURAMONT Marcelle épouse MAERTEN	30/06/2021
COURTÈS Andrée épouse PUJAZON	22/07/2021
BAQUÉ Gilles	23/08/2021
DERAIL Chantal épouse PÉRA	20/09/2021
TAYLOR Roger	24/09/2021
MEYER Alain	27/09/2021
BARTHÈS Aimé	10/11/2021
PUJAZON Francis	17/11/2021
POURTIÉ Solange épouse RENOUVIER	31/12/2021



Conseils aux consommateurs

Le démarchage téléphonique

Pour esquiver les **démarchages téléphoniques**, plusieurs solutions existent, comme le service gouvernemental **Bloctel**, entré en application en 2016 par le biais de la loi Hamon.



Il suffit de remplir gratuitement un formulaire en ligne, sur le site de Bloctel (<https://www.bloctel.gouv.fr/accueil>), et le tour est joué. Car démarcher quelqu'un inscrit sur Bloctel, c'est **s'exposer à une amende de 75 000 €**.

Mais un problème subsistait jusqu'ici : au bout de **trois ans**, tout était à refaire. Le numéro était automatiquement effacé de la base de données, et les appels reprenaient.

Mais **ça va désormais changer en 2022**.

Une seule inscription suffira à vie

Au 1er janvier 2022, il n'y aura plus besoin de refaire la démarche. C'est même inscrit au [Journal officiel du 28 novembre 2021](#) par le biais du **décret n°2021-1528**, qui « fixe les modalités selon lesquelles l'inscription sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique est reconductible tacitement. »

Pour faire simple, à partir du 1^{er} janvier, **une seule inscription suffira**. Plus question donc qu'au bout de trois ans, le contrat soit automatiquement cassé comme c'était le cas jusqu'ici.

Attention tout de même, cette disposition entre en vigueur seulement le 1er janvier. Autrement dit, **les inscriptions réalisées avant cette date** ne seront pas concernées par le décret, et devront être actées de nouveau trois ans plus tard.



Pour les importuns qui vous dérangent sur votre téléphone portable, il y a des applications faciles d'utilisation comme par exemple « **BACKLIST** ». Vous pouvez y transcrire par un simple clic le numéro de l'appel téléphonique ou du SMS. Automatiquement, les numéros enregistrés sont bloqués.

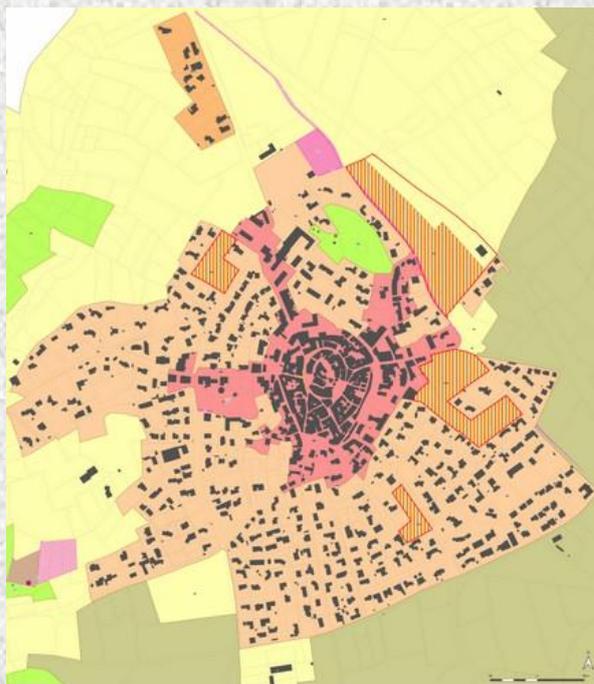
D'autres applications existent pour bloquer les intrus.

Applications de blocage d'appels

1. YouMail
2. UnknownPhone
3. Calls Blacklist
4. Hiya
5. Truecaller
6. CallApp
7. Nomorobo
8. Call Control



Le PLU



Dans environ trois mois, il y aura l'enquête publique avec le commissaire enquêteur.

Un registre est consultable en mairie et l'on peut y noter des remarques ou demandes diverses.

L'information du début de l'enquête publique sera publiée dès que le tribunal désignera le commissaire enquêteur.

Une permanence est assurée les jeudis à partir de 17h jusqu'à 19 h par l'adjoint à l'urbanisme ou le Maire sur rendez-vous pris au secrétariat.

Sur le site de la mairie (<https://puissalicon.fr/>), tous les documents arrêtés sont consultables et téléchargeables :

Cliquez sur « **Urbanisme** », les rubriques s'affichent puis sur PLU pour visualiser les documents.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Au 1er janvier 2022, un administré pourra déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique. En parallèle, l'administration instruira son dossier suivant le même format.

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme, dit programme Démat.ADS qui répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

LE DÉPÔT EN LIGNE

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches, la Communauté de communes met à disposition des communes du territoire un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible, via ce lien : <https://cartads.avant-monts.fr/guichet-unique>.

Comment obtenir les notifications municipales ?

Sur le site de la mairie (<https://puissalicon.fr/>), descendez-en bas à droite à « **Notifications** ».

Renseignez : le Nom (Name), adresse email puis cliquez sur « **SUBMIT** » pour soumettre.

Une demande de confirmation d'inscription par mail vous sera envoyée veuillez y répondre.

Mairie de Puissalicon
Communauté de Communes
Les Avant Monts

Notifications

Name*

Email*

SUBMIT